Flash FFAM N° 128 – 2 octobre 2013

2: 09 77 631 165 - : ffam@moulinsdefrance.org : www.moulinsdefrance.org

Publication périodique de la FFAM destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la Section des Membres Individuels.

Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM créez un lien dynamique pointant vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org sur le site de votre association Flashs précédents disponibles en ligne sur le site de la FFAM «moulinsdefrance.org» (onglet Actualités menu horizontal de la page d'accueil)

Nouvelles de la FFAM

prochain bureau le 12 octobre, prochain CA le 30 novembre

Afin d'assurer le maximum de sécurité et des délais écourtés des transactions, les associations et les membres individuels sont invités à mettre en place un système de règlements par virement sur le c/c de la FFAM

Banque 30003 Agence 03340 N° de compte : 00050562499 Clé 34 IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

merci de veiller à bien préciser l'origine (identité ou sigle) et le libellé du motif du virement pour une identification correcte.

En cas de règlement par chèque se conformer aux informations fournies sur le bulletin adéquat pour le circuit si non précisé envoyer le courrier à la présidente.

Fonds d'interventions : Payez moins d'impôts en sauvant nos moulins !

Compte tenu des besoins actuels estimés en fonction des recours à venir contre les arrêtés de classements des cours d'eau, il est nécessaire que la solidarité continue de mobiliser des fonds importants. La FFAM remercie les nombreux particuliers et toutes les associations qui ont déjà fait un versement permettant que les premiers recours puissent être déposés. www.moulinsdefrance.org/doc/Fonds.pdf Vous recevrez un reçu qui vous servira d'attestation de déductibilité du don (selon loi de finances en vigueur) tresorier@moulinsdefrance.org

Revue Moulins de France prochain n° à paraitre le n°96 de octobre, si vous n'avez pas reçu le n°95 vérifiez votre abonnement ! Signalez-nous un éventuel changement d'adresse. Faites la promotion de la revue...

Tarifs 2014 : INFO IMPORTANTE EN VUE DE L'EDITION DE VOS APPELS A COTISATION 2014 tarifs des abonnements 2014 votés lors du CA du samedi 31 Août

L'Abonnement à la revue Moulins de France (4 n° de l'année civile) passe de 17,50€ à 18,50€ pour un adhérent d'une association affiliée ou un membre individuel (30€ pour les non membres). Prix au n° 8,50€. Pour commander les n° anciens cf <u>Sommaires des séries annuelles</u> (dans le menu vertical gauche de cette page).

Action promotionnelle. A compter du n° 97 de janvier 2014, notre revue Moulins de France consacrera une page à la promotion des diverses activités pouvant s'exercer dans les moulins, notamment hôtel, restaurant, chambre d'hôtes, gite rural, musée, ou tout autre exemple de mise en valeur d'un site ou d'une marque commerciale ayant son siège dans un moulin. Les annonceurs intéressés sont invités à faire parvenir dès maintenant leurs projets publicitaires par mail à la présidente. Pour une insertion de 1/8e de page soit un encadré de 8x12 cm (format PDF) publié sur les 4 n° de l'année civile, avec lien du site FFAM vers le site web de l'annonceur, le tarif défini lors du CA du 31 août sera de 400 €. Pour 5 € de plus, la commande d'un encart sur l'édition papier donnera droit à une insertion dans une nouvelle rubrique du site web de la FFAM. Nous recherchons un bénévole pour la mise en place et le suivi de cette rubrique... Toute proposition d'encart sera examinée avec bienveillance, mais le rédacteur se réserve la faculté de filtrer les textes proposés.

Le rédacteur de Moulins de France recherche bénévole maitrisant Excel et disposant d'un peu de temps libre pour saisie ponctuelle. L'auteur sera cité lors de la publication du tableau-inventaire dans la revue. <u>Contact</u>
Diaporama sur le potentiel hydroélectrique à votre disposition <u>ici</u> - <u>La Lettre aux élus est toujours d'actualité...</u>

Encart FFAM Annuaire des cadres parution septembre 2013

Les actualités en ligne sur L'Observatoire de la Continuité Écologique (OCE)

Edition 2013 du concours « Nos moulins ont de l'avenir », 14 dossiers dont 10 satisfaisant aux exigences du règlement du concours ont été examinés par le jury réuni à Paris le 26 septembre sous la présidence de Georges Dumenil, président de Maisons Paysannes de France, et composé de 2 représentants de la FFAM (Annie Bouchard et Marcel Caron), 2 représentants de la Fondation du Patrimoine et 2 de la FDMF. La FFAM adresse ses félicitations à tous les candidats et spécialement aux 2 lauréats dont l'identité fera l'objet d'une annonce officielle très prochainement. La remise des prix d'un montant de 5 000 € chacun, financés par la Fondation du Patrimoine aura lieu à Paris, lors d'une manifestation commune organisée dans le cadre du Salon des Maires, Parc des Expositions de la Porte de Versailles, mercredi 20 novembre à 14h, sur le stand de la Fondation du patrimoine, stand 53, allée G Pavillon 2.1

CONGRES 2014 du 2 au 4 mai à Draguignan (Var)

Flash FFAM N° 128 - 2 octobre 2013

Manifestation de référence, la 19^e édition du Salon International du Patrimoine Culturel se tiendra du 7 au 10 novembre à Paris, au Carrousel du Louvre. Venez rencontrer les 320 exposants du salon qui œuvrent pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine : restaurateurs, artisans d'art, architectes, institutionnels, collectivités territoriales, associations, écoles, éditeurs... Le thème de cette année : « Patrimoine et territoires » est au cœur des débats de société actuels autour de la préservation de notre héritage culturel local, national et international. Cette édition sera celle de la mise en avant des régions et des territoires grâce au patrimoine culturel, bâti ou non bâti, matériel ou immatériel, une ressource historique ancrée dans les espaces qui s'inscrit comme une dimension essentielle du développement économique des territoires. Tous les acteurs territoriaux seront représentés : les territoires administratifs (régions, collectivités...), les territoires économiques (bassins de matières, pays...) et les territoires culturels (routes et itinéraires). Quatre jours pour s'informer, découvrir, regarder, apprécier, s'émerveiller et acquérir! Tarif : 11€ PASS1journée (étudiants, groupe de 10 personnes et plus, 5€) ; 14€ PASS 4 jours ; Moins de 12 ans gratuit. De 10h à 19h (dimanche 10h - 18h). Abonnez-vous à la Newsletter du Salon! Venez retrouver la FFAM Salle Gabriel STAND C14... Professionnels du patrimoine, propriétaires d'un moulin, membres de la FFAM, connectez-vous sur http://tinyurl.com/PAT13FFAM, le code privilège ⟨PAT13FFAM⟩ vous permettra de télécharger votre badge d'accès au salon!

Application du L 435-5. Un adhérent de la FFAM a découvert par hasard, en consultant l'affichage de sa mairie, que le droit de pêche concernant une partie de ses rives était cédé à la société de pêche. Il s'est étonné auprès du maire de n'avoir jamais été informé personnellement. Celui-ci lui a répondu que la procédure ne prévoyait qu'affichage municipal et insertion dans les annonces officielles avant enquête publique. Procédure sournoise et brutale mais... réglementaire. Un grand nombre d'entre nous est susceptible d'être concerné à plus ou moins brève échéance. Les travaux entrepris par une collectivité peuvent être : enlèvement des embâcles, restauration de frayères, de berges, de la ripisylve, reméandrage, etc... La cession du droit de pêche ne s'applique que si les fonds publics sont majoritaires, mais la plupart du temps les riverains ne sont ni consultés, ni sollicités ! Il va de soi que la cession du droit de pêche qui se traduit par la présence de tiers inconnus à proximité de mécanismes et d'ouvrages fragiles, coûteux et dangereux, n'a pas la même signification pour une terre agricole que pour les parcelles jouxtant un moulin. L'usinier n'est pas un riverain comme les autres. C'est pourquoi nous voudrions rédiger un argumentaire dont nos adhérents pourraient s'inspirer pour manifester leur point de vue auprès du syndicat de rivière quand cela se peut, et en tout état de cause au moment de l'enquête publique de la DIG (Déclaration d'Intérêt Général). A cette fin, nous avons besoin de connaître les expériences vécues par des propriétaires de moulins déjà frappés par l'application de cet article L 435-5. Texte intégral en pdf avec Annexe clic ici.

Pourriez-vous recenser ceux de vos adhérents concernés et les solliciter afin qu'ils nous communiquent leurs coordonnées (la confidentialité sera respectée pour tous ceux qui le souhaiteront). Claude Beauvais centralisera les renseignements, il se tient à votre disposition pour plus d'infos : tél : 02 54 77 25 03, mail beauvaiscl@gmail.com. NB Les effets de ce texte sont aussi redoutables que le mythe de la continuité. Un moulin soumis à des intrusions incontrôlables devient inhospitalier. Cette servitude de 5 ans, éventuellement suivie d'autres de même durée, impactera le bien lors de sa cession. S'il fait partie de ceux qui ont survécu à l'arasement du seuil, il court le risque de rejoindre les sites abandonnés...

Au service des propriétaires de moulins et d'étangs Environnement XM Coop

Bureau d'Études d'ingénierie spécialisé dans la mise aux normes des ouvrages liées aux contraintes de la continuité écologique (art L 214-17 et 432-6 du Code de l'Environnement). L'éthique d'EXM Coop: éviter les devis exorbitants fondés uniquement sur une hypothétique petite subvention. Notre approche consiste à rechercher le meilleur rapport qualité/prix tant dans la conception des aménagements que dans la réalisation des travaux. EXM Coop peut traiter le dossier et le chantier de A à Z: élaboration du dossier, demande d'autorisation, conception technique, devis, maîtrise d'œuvre et surveillance des travaux. Marc Prido, Administrateur, Directeur France à Les Essarts le Roi (78) 06 24 27 95 94 / 01 30 88 91 88

Le Moulin du mois, en page portail du site web de la FFAM (+ lien vers son site sur bouton « Coup de cœur »). En octobre le Moulin du Boeuf (21) voir encadré <u>Pétition</u> - <u>Signez la pétition contre l'arasement de la digue de Mazerolles (86) !</u>

Route des Moulins Particulier ou association locale, votre moulin mérite d'être présenté sur la Route des Moulins. Nous faire parvenir par mail 10 à 20 lignes de texte + 1 ou 2 photos, un lien sera établi vers votre site web, en réciprocité il vous sera demandé d'établir un lien vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org

"Je collecte pour vous tous les documents permettant d'apporter la preuve que vous êtes en droit d'exploiter la force hydraulique résultant du fondé en titre de votre prise d'eau" Cabinet généalogique Isabelle Malfant-Masson, 13 cours Victor Hugo 43000 Le Puy-en-Velay Courriel Tél 04 71 02 61 17, compétence nationale. Site

Flash FFAM N° 128 - 2 octobre 2013

à consulter absolument... www.moulinsdefrance.org/doc/lectures.htm (actualisation permanente)

LECTURES

retrouvez-les sur www.moulinsdefrance.org/ffam/newpublication.html

Le moulin de la Font à La Trimouille (86), par Daniel et Martine Rocchi. Propriétaires depuis 2000 de ce moulin établi sur la Benaize, les auteurs ont découvert à partir de leurs recherches aux archives nationales et départementales qu'il appartenait à la célèbre famille de la Trémoïlle. Ils démontrent à partir des écrits trouvés dans le Chartrier de Thouars (regroupant les archives de cette maison) l'existence du moulin (de La Trémoïlle ou de la Font) au XVIIe siècle. Après les vicissitudes rencontrées lors de la Révolution ses activités passées sont évoquées, comme celle d'une entreprise de blanchisserie de 1894 à 1906, précédant l'activité industrielle de production de farine et d'aliments pour bétail jusqu'à sa cessation d'activité en 1970. Ed. Copymédia, juin 2013, format 21X21, 46 p, prix 15 € (+ port 3€). En vente auprès des auteurs. Tél. : 06 81 16 96 95.

Patrimoines - L'histoire en mouvement, de <u>Philippe Ollivier</u>, Ed. Privat, septembre 2013. Ce livre parait à l'occasion de l'exposition, sur les grilles du Sénat au Jardin du Luxembourg, des photographies de 80 villes choisies pour leur excellence patrimoniale. Le livre, traduit en anglais et espagnol, propose une visite unique et inoubliable des beautés architecturales des villes et pays d'art et d'histoire. L'auteur, Philippe Ollivier, s'attache à montrer la qualité des restaurations en cours dans les centres préservés. Le patrimoine est un atout pour les villes, leur image, leurs transports, leurs projets. Un livre d'un ton nouveau qui dépoussière les clichés sur le patrimoine. Prix 39 €. 317 pages. Relié. Format 30×24, ISBN 978-2-7089-5920-0. Éd Privat cf ci-après.

Barrages du Massif Central, de Philippe Ollivier, illustrations de Sophie Binder, Ed Privat. 2011. C'est grâce aux barrages que l'eau peut devenir une formidable source d'énergie. Ouvrages monumentaux aussi bien que majestueux, ils sont le symbole de la quête d'énergie propre poursuivie par les Hommes pour préserver la Terre. L'eau est le fil conducteur de ce carnet de voyages depuis l'imposant site de Chastang en Corrèze jusqu'à celui de Sarrans en Aveyron. En s'intéressant aux aménagements EDF, le récit dresse un portrait de ces géants, rend hommage au génie des hommes et retrace la riche histoire des lieux marqués par la construction des barrages. 141 p. Relié. ISBN 978-2-7089-8349-6. Prix hors port 35,50€. Éditions Privat, 10, rue des Arts, BP 38028, 31080 Toulouse cedex 6. Tél. 05 61 33 77 00 / Fax 05 34 31 64 44.

Les moulins de l'arrondissement de Dunkerque, Tome 8, Cantons d'Hazebroucq, par Jean Bruggeman. Près de 200 p, nombreuses illustrations, cartes et plans. Impression noire et quadrichromie, sur papier semi-mat. Broché et cousu au fil de lin. Couverture cartonnée. Prix 60 € en souscription, 65 € après le 1er décembre 2013. Tirage limité à 200 exemplaires. A commander à ARAM Nord-Pas de Calais Rue Albert Samain. 59650 Villeneuve d'Ascq avec règlement à l'ordre de ARAM Nord-Pas de Calais. Tél 03.20.05.49.34 Mail Port 9,50€ (France métropolitaine), Europe 20€. Autres : consulter l'ARAM. Voir Flash 127

Moulins, papiers et papetiers d'Auvergne, Livradois-Forez, Admbert, Richard-de-Bas, par Michel Boy et Jean-Louis Boithias, <u>Ed des Monts d'Auvergne</u>. 450 p, près de 900 ill. Format 24x32. Prix 67€, port 12€. <u>Editions des Monts d'Auvergne</u>, Place de l'Eglise 63600 Ambert, Tél 04 73 95 50 80. voir <u>Flash 125</u>

<u>Moulins des Ardennes par monts et par vaux</u>, de M.-F. Barbe, S. Laverdine, F. Parizel, Ed. Terres Ardennaises. Préface Annie Bouchard. 232 p, format 21x30, octobre 2013. Prix : 38€ (+ port 4,15 €). <u>Editions Terres Ardennaises</u>, 19 av. de Montcy-Notre-Dame 08000 Charleville-Mézières Tél. 03 24 33 81 17. Voir <u>Flash 127</u>.

Edition en ligne du Guide juridique et fiscal du tourisme rural. Devenu une référence, cet ouvrage complet est mis en ligne sous la forme d'un site Internet complété par une riche base documentaire qui permet d'accéder aux textes législatifs et réglementaires, aux jurisprudences et aux commentaires soulignés directement par des liens hypertextes au fil des pages. Site mis à jour en permanence. Accessible par abonnement. Offre de lancement 45 € au lieu de 60 € jusqu'au 15 octobre 2013. Editions IPSO FACTO.

MANIFESTATIONS

retrouvez-les sur www.moulinsdefrance.org/ffam/manifestations.html

<u>Colloque "des Saumons et des Hommes 2",</u> 20 ans après - bilan et nouvelle stratégie. Organisé par <u>SOS Loire Vivante</u> - <u>ERN France</u>, 10-12 octobre 2013, Brioude (43). Invités d'honneur Isabelle Autissier, Présidente du WWF et Orri Vigfusson, Président du NASF. Intervenants du Québec, d'Islande, d'Ecosse, d'Allemagne et de France, une délégation du Rhin composée de représentants de Suisse, d'Allemagne et d'Alsace... Samedi 12 : Visite dans les gorges du Haut-Allier. Dîner de gala en l'honneur de la coopération Loire-Allier-Rhin. Projection-débat « Le retour du saumon ». Spectacle théâtral. Journée portes ouvertes à la Maison du saumon et de la rivière dimanche 13 octobre dans le cadre de son 25e anniversaire. <u>Courriel</u>. Lire aussi dernière <u>LoireMail</u>

Les VMF avec l'ensemble des associations nationales de sauvegarde du patrimoine du G8 communiquent
POUR UN MORATOIRE DE L'ÉOLIEN TERRESTRE !

Flash FFAM N° 128 - 2 octobre 2013

Colloque – Remise du prix national de l'édition 2013 « Entrées de ville et franges urbaines : territoires de reconquêtes », lundi 28 octobre 2013 au Palais du Luxembourg, siège du Sénat de 14h à 18h Salle Clémenceau. Lancé en 2000 par la Ligue Urbaine et Rurale (LUR), le concours des entrées de villes a pour objet de récompenser les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre d'opérations exemplaires en matière de reconquête de franges urbaines. Pour l'Edition 2013, la remise du prix national est accompagnée d'un colloque afin d'échanger entre professionnels et élus sur ces projets urbains et paysagers. Les organisateurs souhaitent ainsi sensibiliser le public le plus large à la transformation de ces franges urbaines et à l'incidence de leurs évolutions sur les paysages, à travers la promotion des projets lauréats et l'échange d'expériences autour de ces réalisations exemplaires. Le colloque sera suivi de la remise des prix et d'un cocktail. C'est seulement à cette date que les prix des villes et maîtres d'œuvre seront dévoilés. Programme.

Journée de visites d'installations hydrauliques sur le secteur d'Arbois, le 12 octobre 2013 à partir de 9h. Un site en cours de rénovation, à Arbois ; une installation de 400 kW sous 12 m de chute à Arbois ; les 2 installations de la cartonnerie de Mesnay ; la centrale de la cascade des Tufs aux Planches-Près-Arbois. Visites gratuites, inscription obligatoire. Contact Fabrice Bouveret ADERA Le Moulin 70120 Gourgeon Tél. 03 84 92 12 86.

Les meules à grain du Néolithique à l'an mille : technique, culture, diffusion, Colloque du 15 au 17 mai 2014. Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), UFR Lettres et Sciences Humaines Campus Croix-Rouge, 57, rue Pierre Taittinger Reims (51). L'analyse du matériel de mouture concerne les meules depuis leur extraction dans les carrières jusqu'à leur abandon sur les sites archéologiques. Elle comprend les étapes de façonnage, de transport, d'utilisation et d'entretien. Cette table ronde s'inscrit dans la dynamique du PCR « Evolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'an mille sur le territoire français » et fait suite à la table ronde de Saint-Julien-sur-Garonne organisée en octobre 2009. Dans la lignée de ce premier travail, la table ronde de Reims sera l'occasion de mettre de nouveau en relation les acquis du Groupe Meule avec le reste de la communauté scientifique. Il s'agira d'utiliser des méthodes statistiques et cartographiques globales pour chercher des groupes de meules fondés sur l'ensemble de leurs caractères. C'est pourquoi, subdivisée en cinq sessions, cette rencontre fera essentiellement l'objet de synthèses : les meules en Champagne-Ardenne du Néolithique à l'an mille ; relations entre les matériaux meuliers et les typologies : contraintes techniques, innovations, imitations ; présentation d'études de carrières, d'ateliers et de reconstitutions de taille ; analyse statistique, multivariée et cartographique ; regards croisés sur les outils de mouture anciens en Europe et dans le monde méditerranéen jusqu'à l'an mille : innovation, datation, matériaux, diffusion. Organisé par <u>GEGENA</u>², <u>INRAP</u>, <u>CNRS</u>. Contact : <u>Dominique.pargny@univ-reims.fr</u> "Sous les ponts des Yvelines coule la Seine", Mantes-la-Jolie (78), musée de l'Hôtel-Dieu, du 30 novembre 2013 au 24 mars 2014. Exposition présentée par le Conseil Général des Yvelines, organisée par les Archives départementales des Yvelines. Un article, fait en collaboration et signé Charlotte Fain (AD78) et Jacques Reynaud (FFAM), traitera des moulins flottants des Yvelines et en particulier de celui de Bougival.

<u>Sous les meules, le grain. Nourrir la ville de l'Antiquité à nos jours.</u> Exposition du 18 avril 2013 au 17 janvier 2014, au musée ARCHÉA, Louvres (95). voir <u>Flash 123</u>

"Les eaux utiles en Trièves" exposition à Mens (38) jusqu'au 30 novembre 2013, voir Flash 115

EDITIONS FFAM

Timbres Congrès 2013, un horizontal et un vertical. Prix du carnet de 8 : 10 € hors port (11,50 € port inclus).

Rappel: Les associations peuvent se procurer les ouvrages édités par la FFAM à un tarif rétrocession (minimum 5 exemplaires identiques), avec délivrance de facture. Tarifs sur demande ffam@moulinsdefrance.org, Brefs descriptifs sur www.moulinsdefrance.org/ffam/boutique.swf. Commandes à adresser, accompagnées de l'avis de virement bancaire (RIB sur Bon de commande) Les ouvrages cités non édités par la FFAM sont à commander en librairie.

BULLETINS DES ASSOCIATIONS REÇUS PAR LA FFAM

L'Echo de mon moulin, n° 57, septembre 2013. Bulletin de l'association des Amis du moulin Chevalier de Messanges (21) Le Babillard. Il y a 100 ans. Au fil du temps. Les vacances de mon enfance. Pêle-mêle, Journées européennes du Patrimoine. Moulins d'ailleurs. Les seuils et les barrages. Nos amis dans la peine.

La Carte de France des Moulins. Pour connaître les coordonnées des associations affiliées FFAM ou du correspondant FFAM cliquez sur www.moulinsdefrance.org/reseau/departements.swf ou www.moulinsdefrance.org/reseau/de

Vérifiez vos coordonnées, pensez à nous signaler tout changement, oubli ou erreur éventuels, merci.

Statuts et Règlement intérieur de la FFAM en ligne sur <u>www.moulinsdefrance.org</u> onglet <Administration>, boutons en bas à droite.

Le contrat d'assurance RC est en ligne <u>www.moulinsdefrance.org/Encours/contrat_assurances.pdf</u>

Pour commander des n° anciens (cf sommaires) de la revue Moulins de France www.moulinsdefrance.org/ffam/mdf.html
DANS CE FLASH TOUS LES MOTS OU GROUPES DE MOTS SOULIGNES BLEU OUVRENT UN SITE OU UN DOCUMENT

Responsables d'associations, reproduisez ces informations sur votre propre bulletin... Echangez vos bulletins...